

PAGES FINANCIÈRES



Faits saillants financiers

2003-2004 – RESPECTER LES PRIORITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Programmation canadienne distinctive, de grande qualité

- › Financement ponctuel de 60 millions de dollars pendant trois années consécutives, qui a servi à redynamiser la programmation de toutes les composantes médias.

Efficacité

- › La modification des contrats de location-exploitation et la vente de portions de terrains permettent de financer les paiements au titre du bail annuel du Centre canadien de radiodiffusion, qui s'élève à 33 millions de dollars.
- › Création d'une Organisation de services partagés afin d'actualiser les procédures administratives et de susciter des synergies entre les services.
- › Le projet d'optimisation des relais de distribution a permis de réaliser des économies annuelles de plus de cinq millions de dollars.

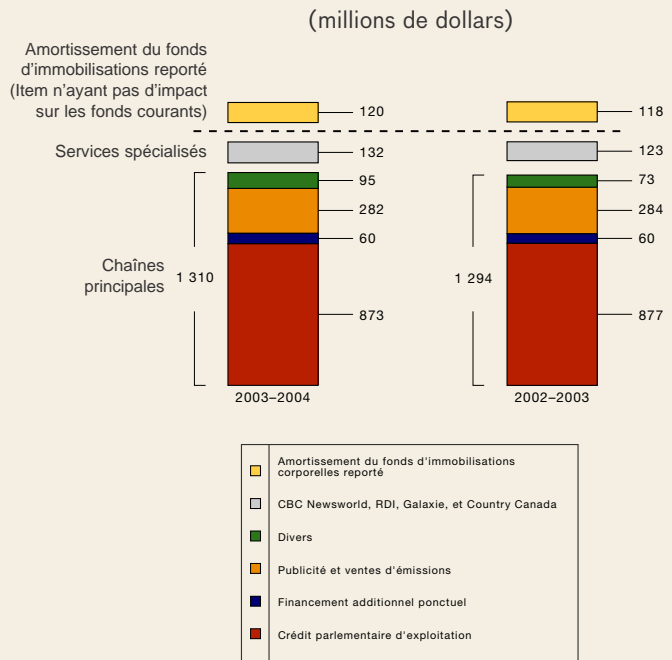
Partenariats stratégiques

- › Conclusion d'un partenariat stratégique avec Sirius Satellite Radio Inc. et Standard Broadcasting Inc. pour offrir un service de radio par satellite aux Canadiens.
- › Regroupement des services médias sous un seul toit à Québec et à Edmonton pour améliorer les synergies et le partage de la technologie, des ressources et du contenu en matière de programmation.

Collaboration

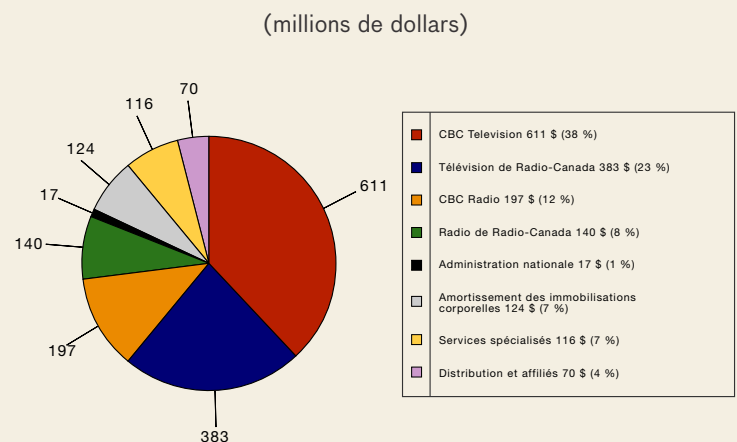
- › L'intégration du financement de Radio Canada International aux crédits parlementaires d'exploitation annuels stimulera les synergies.

REVENUS ET FINANCEMENT D'EXPLOITATION DE CBC/RADIO-CANADA



DÉPENSES D'EXPLOITATION POUR 2003-2004

1 658 millions de dollars*



* Excluant le recouvrement d'impôt sur les bénéfices et l'impôt des grandes sociétés.

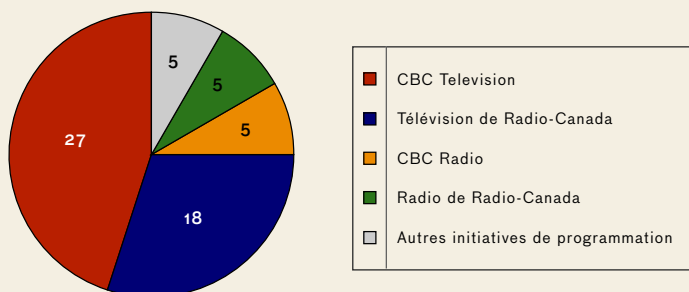


Analyse de la direction

APERÇU DE L'EXERCICE 2003-2004

- › En plus de l'octroi d'un crédit parlementaire d'exploitation de 873 millions de dollars, le gouvernement du Canada a attribué à CBC/Radio-Canada un financement ponctuel de 60 millions de dollars en 2003-2004 grâce auquel la Société continue à redynamiser la programmation de toutes ses composantes médias.

(millions de dollars)



- › Le 1^{er} avril 2003, le gouvernement du Canada a autorisé l'intégration du financement de Radio Canada International à même le crédit parlementaire d'exploitation de CBC/Radio-Canada. Cette décision permettra une meilleure synergie opérationnelle, surtout avec les éléments de la Radio de Radio-Canada.
- › Le 5 juin 2003, CBC/Radio-Canada a obtenu l'autorisation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'acquiescer les actifs de 3899071 Canada Inc. (Country Canada). Depuis le 6 juin 2003, CBC/Radio-Canada a la responsabilité de fournir les services de télévision numérique de cette chaîne. Les résultats de Country Canada sont maintenant présentés comme faisant partie des résultats des chaînes spécialisées (voir la note 5 aux états financiers).
- › Le 27 septembre 2003, CBC/Radio-Canada a mis fin à son partenariat avec Publications Gesca ltée. Ce partenariat avait permis la création de la coentreprise Les Éditions Voilà et avait pour but la production d'un guide de télévision. La Société détenait une participation de 50 % dans cette coentreprise qui représentait une participation nette négative de (450 000) dollars à la date de la dissolution du partenariat.
- › En novembre 2002, CBC/Radio-Canada avait commencé à étudier diverses options susceptibles d'accroître l'efficacité et la qualité du service à la clientèle offert par les Ressources humaines (RH), les Technologies de l'information (TI) et les Finances et l'administration (FA). L'une des solutions envisagées concernait l'intégration du traitement des multiples activités administratives de ces trois composantes en un seul point d'accès. En octobre 2003, la Société a ainsi officiellement lancé l'Organisation de services partagés (OSP), qui regroupe en un « guichet unique » bilingue, toutes les transactions administratives de CBC/Radio-Canada. Non seulement l'OSP dotera les RH, les TI et les FA d'une plateforme technologique commune, mais elle permettra aussi à chaque composante de simplifier et de normaliser certains de ses processus les plus fastidieux.



- › En décembre 2003, la Société a modifié les conditions de deux contrats de location-exploitation de portions de terrains reliées au Centre canadien de radiodiffusion. En raison des modifications apportées, ces contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats de location-vente. De plus, la Société s'est départie de portions du terrain adjacent au Centre canadien de radiodiffusion. Le gain relié à ces transactions totalise 125 millions de dollars. Le versement de ce montant sera échelonné sur 24,4 ans et cette créance porte intérêt à un taux de 7,15 %. Le montant servira à financer les paiements de 33 millions de dollars reliés à la location-acquisition du Centre canadien de radiodiffusion.
- › La suspension du versement des cotisations au régime de retraite par la Société a pris fin le 31 décembre 2003; depuis le 1^{er} janvier 2004, la Société doit donc de nouveau cotiser au régime de retraite, ce qui représente une dépense additionnelle de 43 millions de dollars par année.
- › Au cours de l'exercice 2002-2003, CBC/Radio-Canada avait entrepris d'importants projets de regroupement de ses activités dans les villes d'Edmonton, de Québec et d'Ottawa. La consolidation des activités d'Edmonton et de Québec dans des centres modernes de radiodiffusion a été réalisée avec succès au cours de l'exercice 2003-2004. Dans les deux cas, les projets ont été livrés en respectant le calendrier et les budgets. Le projet de centralisation des activités à Ottawa sera complété, tel que prévu, au cours de l'exercice 2004-2005.
- › Le projet d'optimisation des relais de distribution a permis de réaliser des économies annuelles de plus de 5 millions de dollars grâce au remplacement de circuits de distribution terrestres par des installations de distribution par satellite partout au pays.

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

REVENUS

Comparativement à l'exercice précédent, les revenus publicitaires sont demeurés relativement stables, tandis que les revenus divers ont augmenté de 21 millions de dollars.

CBC Television a connu une hausse importante de ses revenus publicitaires qui s'explique par un marché publicitaire généralement favorable, surtout durant les séries éliminatoires de hockey de 2003. Par ailleurs, les revenus publicitaires de la Télévision de Radio-Canada ont diminué en raison d'une baisse marquée des cotes d'écoute. Nous comptons renverser la tendance grâce à l'excellente programmation prévue dans le cadre du repositionnement de la Télévision de Radio-Canada au cours de l'exercice 2004-2005.

Du côté des services spécialisés, on note une augmentation des revenus de câblo-distribution, surtout en raison d'un marché publicitaire favorable au Réseau de l'information (RDI) et d'une augmentation du nombre d'abonnés à Galaxie.

Les revenus divers ont augmenté en 2003-2004 grâce à la couverture de CBC/Radio-Canada, à titre de diffuseur-hôte, des Jeux panaméricains en République Dominicaine et des Championnats du monde de cyclisme sur route à Hamilton, et aux revenus d'intérêts générés par la vente de terrains à Toronto.



DÉPENSES

Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 125 millions de dollars.

La hausse significative des dépenses n'est pas attribuable à une modification des activités de programmation. Elle s'explique plutôt en grande partie par la baisse marquée des marchés de capitaux qui est reflétée dans le calcul actuariel des dépenses au titre des avantages sociaux futurs selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, qui se traduit par une dépense additionnelle de 98 millions de dollars en 2003-2004.

REVENUS HORS EXPLOITATION

La Société a généré des revenus hors exploitation de 125 millions de dollars.

Le gain de 125 millions de dollars a trait à la vente de portions du terrain sur lequel est situé le Centre canadien de radiodiffusion (Toronto), ainsi qu'à la modification des conditions de deux contrats de location-exploitation relatifs à ce terrain, qui sont dorénavant comptabilisés comme des contrats de location-acquisition.

ACTIF ET PASSIF

Hausse significative de l'actif à long terme en 2004 attribuable à une créance à long terme.

En 2003-2004, le poste « Frais payé d'avance » comprend des montants relatifs au paiement anticipé de droits pour la présentation des Jeux olympiques d'Athènes en août 2004. Ces frais payés à l'avance étaient présentés sous le poste « Charges reportées et placements à long terme » en 2003.

La Société dispose d'une créance à long terme à l'issue de la vente de terrains à Toronto. Le versement du montant en cause sera échelonné sur 24,4 ans et cette créance porte intérêt à un taux annuel de 7,15 %.

La comptabilisation de baux immobiliers à titre de contrats de location-vente fait suite à la modification des conditions de deux contrats de location-exploitation concernant la location de terrains à Toronto. Les nouveaux baux généreront des recettes, exclusion faite des intérêts, de plus de 71 millions de dollars qui seront versées au cours des 24,4 prochaines années.

Les postes « Actif des régimes de retraite » et « Passif au titre des employés » reflètent l'application des règles portant sur les avantages sociaux futurs. Ces règles exigent que des calculs actuariels soient utilisés afin de déterminer l'actif ou le passif relatif aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. La baisse marquée qu'ont connue les marchés des capitaux en 2002 sera donc amortie sur plusieurs années selon ces règles.



L'EXERCICE 2004-2005 ET LES EXERCICES SUBSÉQUENTS

- › Le 10 décembre 2003, les sociétés CBC/Radio-Canada, Sirius Satellite Radio Inc. et Standard Broadcasting Inc. ont annoncé qu'elles allaient créer une coentreprise pour offrir des services de radio par satellite aux Canadiens. Elles ont également annoncé qu'elles déposeront bientôt une demande de licence auprès du CRTC, afin d'être autorisées à distribuer des services de radio par satellite au Canada. Cette association, qui nécessitera aussi l'approbation du Conseil du Trésor, pourrait résulter en un investissement important et fructueux pour CBC/Radio-Canada en 2004-2005.
- › En août 2004 auront lieu les XXVIII^e Jeux olympiques à Athènes. CBC/Radio-Canada sera sur place pour offrir une couverture de grande qualité aux Canadiens, notamment à titre de diffuseur-hôte pour la balle molle et la boxe.
- › Pour pouvoir remplir son mandat, faire face à la concurrence de plus en plus féroce et pallier à l'augmentation des coûts, CBC/Radio-Canada doit disposer des ressources et de la marge de manœuvre financière nécessaires pour réaliser ses objectifs stratégiques. Un cycle pluriannuel de financement ainsi que des fonds additionnels distincts sont requis afin de refléter convenablement l'expérience canadienne, d'offrir une programmation dynamique, notamment au moyen d'émissions canadiennes percutantes et qui se démarquent, et d'améliorer sa programmation régionale et nationale, conformément aux recommandations que formulait le Comité permanent du Patrimoine canadien dans son rapport intitulé *Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*.

RÉSULTATS FINANCIERS IMPORTANTS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2004	2003	2002	2001	2000
	(millions de dollars)				
Financement gouvernemental					
Crédits parlementaires	873	877	780	794	764
Financement ponctuel pour redynamiser la programmation	60	60	60	-	-
Revenus					
Publicité et ventes d'émissions	282	284	319	349	329
Divers	95	73	82	65	79
Services spécialisés	132	123	118	108	97
Affectation des fonds					
Coûts des services de télévision et de radio	1 330	1 198	1 151	1 043	1 052
Dépenses des services spécialisés	116	117	104	100	93



Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers et tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Les états financiers, qui comprennent des chiffres fondés sur les meilleures estimations découlant de l'expérience et du jugement de la direction, ont été préparés avec soin, en fonction de l'importance relative des opérations et selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Ces contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les opérations sont effectuées de façon efficace et qu'elles sont conformes à la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe au vérificateur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers de la Société et en fait un compte rendu au Conseil d'administration de la Société Radio-Canada et à la ministre du Patrimoine canadien.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui comprend cinq personnes, dont aucune n'est membre de la direction, revoit les états financiers ainsi que le rapport de la vérificatrice générale y afférent, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités de vérification interne et rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et la vérificatrice générale pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant la vérification, la comptabilité et les rapports.

Ottawa, Canada
le 8 juin 2004

Le président-directeur général,



La vice-présidente et chef de la direction financière,



Rapport du vérificateur

Au Conseil d'administration de la Société Radio-Canada
et à la ministre du Patrimoine canadien

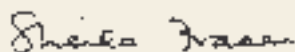
J'ai vérifié le bilan de la Société Radio-Canada au 31 mars 2004 et les états des résultats et du fonds effectif et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*, je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

La vérificatrice générale du Canada,



Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 8 juin 2004



Bilan

au 31 mars

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et quasi-espèces	132 690	115 580
Placements à court terme (note 7)	56 324	76 600
Débiteurs	134 025	138 147
Stock d'émissions	108 174	92 176
Frais payés d'avance	66 817	42 134
Investissement net dans des contrats de location-vente (note 9)	1 605	-
	499 635	464 637
Immobilisations corporelles (note 8)	994 332	1 007 448
Effets à recevoir (note 10)	58 506	-
Charges reportées et placements à long terme	17 832	35 262
Actif des régimes de retraite (note 13)	-	49 005
Investissement net dans des contrats de location-vente (note 9)	68 214	-
	1 638 519	1 556 352
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	134 150	157 381
Passif relié aux employés (note 13)	152 049	136 715
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 14)	5 926	5 503
	292 125	299 599
À long terme		
Passif relié aux employés (note 13)	155 014	105 562
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 14)	355 597	361 523
Fonds d'immobilisations corporelles reporté (note 12)	650 959	641 517
	1 161 570	1 108 602
FONDS EFFECTIF		
Fonds effectif	184 824	148 151
	1 638 519	1 556 352

Engagements et éventualités (notes 15 et 16)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du Conseil d'administration :

Un administrateur,

Carole Taylor

Un administrateur,

Henri Fortin



État des résultats et du fonds effectif

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
Revenus		
Publicité et ventes d'émissions	281 950	284 410
Services spécialisés (note 5)	132 107	123 271
Divers	94 561	73 154
	508 618	480 835
Dépenses		
Coûts des services de télévision et de radio	1 330 029	1 209 970
Services spécialisés (note 5)	116 446	117 277
Transmission, distribution et collecte	61 770	59 077
Paievements aux stations privées	9 002	11 140
Administration nationale	16 855	17 561
Amortissement des immobilisations corporelles	123 855	117 695
	1 657 957	1 532 720
Perte d'exploitation avant revenus hors exploitation, financement gouvernemental et impôts	(1 149 339)	(1 051 885)
Financement gouvernemental		
Crédit parlementaire d'exploitation (note 3)	932 695	937 432
Financement affecté à Radio Canada International (note 4)	-	15 501
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté (note 12)	120 174	118 049
	1 052 869	1 070 982
Résultats nets avant revenus hors exploitation et impôts	(96 470)	19 097
Revenus hors exploitation		
Gain provenant des contrats de location-vente	65 935	-
Gain sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	58 940	-
	124 875	-
Résultats nets avant impôts	28 405	19 097
Recouvrement d'impôt sur les bénéfices et des grandes sociétés (note 6)	4 268	1 002
Résultats nets de l'exercice	32 673	20 099
Solde du compte du fonds effectif, début de l'exercice	148 151	124 052
Financement du fonds de roulement (note 3)	4 000	4 000
Solde du compte du fonds effectif, fin de l'exercice	184 824	148 151

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars

2004 2003

(milliers de dollars)

Flux de trésorerie provenant de (affectés aux)

Activités d'exploitation

Résultats nets de l'exercice	32 673	20 099
Postes hors caisse :		
(Gain) perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(58 072)	757
(Gain) provenant des contrats de location-vente	(65 935)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	123 855	117 695
Recouvrement d'impôt sur les bénéficiaires et des grandes sociétés	(4 268)	(1 002)
Quote-part des résultats des sociétés satellites	(285)	(7)
Amortissement des charges reportées	570	(8 340)
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté	(120 174)	(118 049)
Variation du passif relié aux employés [court terme]	(1 188)	1 542
Variation du passif relié aux employés [long terme]	49 451	7 984
Variation de l'actif des régimes de retraite	49 005	(23 510)
Variation nette des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 18)	(18 775)	30 259
	(13 143)	27 428

Activités de financement

Crédits parlementaires (note 3) :		
Fonds d'immobilisations corporelles	129 616	105 090
Fonds de roulement	4 000	4 000
Financement gouvernemental pour l'acquisition d'immobilisations pour RCI	-	19
Portion de capital des paiements de location-acquisition	(5 503)	(5 111)
	128 113	103 998

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles	(125 556)	(123 976)
Recouvrement du capital des effets à recevoir	6 320	-
Recouvrement du capital provenant des contrats de location-vente	1 799	-
Produits sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	2 433	17 055
Acquisition d'entreprise	-	(1 200)
Variation des charges reportées	17 144	(7 425)
	(97 860)	(115 546)

Augmentation de l'encaisse et des quasi-espèces

17 110 15 880

Encaisse et quasi-espèces, début de l'exercice

115 580 99 700

Encaisse et quasi-espèces, fin de l'exercice

132 690 115 580

Consiste en :

Encaisse	6 195	5 211
Quasi-espèces	126 495	110 369

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

CBC/Radio-Canada a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936, puis maintenue en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991. Elle est mandataire de Sa Majesté, et tout bien qu'elle acquiert devient la propriété de cette dernière.

À titre de radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada offre, dans les deux langues officielles, des services de radio et de télévision comportant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Voici une description des principales conventions comptables.

a. Crédits parlementaires et fonds d'immobilisations corporelles reporté

La Société est financée principalement par le gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires servant aux dépenses d'exploitation sont comptabilisés dans l'état des résultats et du fonds effectif. Les crédits parlementaires pour les dépenses au titre des immobilisations corporelles amortissables sont comptabilisés comme fonds d'immobilisations corporelles reporté au bilan et sont amortis de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles connexes. Les crédits parlementaires pour le fonds de roulement et les immobilisations corporelles non amortissables sont portés au crédit du fonds effectif.

b. Quasi-espèces

Les quasi-espèces, qui sont inscrites à leur valeur d'acquisition puisqu'elles sont censées être détenues jusqu'à échéance, sont composées de titres négociables et d'obligations dont les échéances initiales sont inférieures à 90 jours.

c. Placements à court terme

Les placements à court terme, qui sont inscrits à leur valeur d'acquisition puisqu'ils sont censés être détenus jusqu'à échéance, comprennent des titres négociables et des obligations dont les échéances initiales sont supérieures à trois mois ainsi que la tranche des placements à long terme échéant à moins d'un an à partir de la date du bilan.

d. Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan ou, lorsqu'ils font l'objet d'opérations de couverture, aux taux prescrits par les contrats sur devises. Les postes de revenus et de dépenses ainsi que les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux de change moyen en vigueur pendant l'exercice. Le total des gains ou des pertes de change est pris en compte dans le calcul des résultats nets de l'exercice.



e. Instruments financiers dérivés

La Société se sert d'instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme pour gérer le risque de pertes découlant de fluctuations défavorables du change. Elle a pour politique de ne pas utiliser les instruments dérivés à des fins d'opérations de placement actives ou de spéculation. Les contrats de change à terme sont des engagements contractuels en vertu desquels les deux parties conviennent d'échanger une quantité donnée d'une monnaie contre une quantité d'une autre monnaie, à un cours convenu, avec règlement à une date ultérieure prédéterminée.

Pour être admissible comme couverture, un instrument dérivé doit être désigné et efficace. Une opération de couverture est considérée comme efficace lorsque les flux de trésorerie ou les justes valeurs de l'instrument dérivé compensent largement les flux de trésorerie de la position couverte et que les échéances concordent. Les gains ou les pertes sur la couverture d'instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la date de règlement des dérivés concernés.

f. Stock d'émissions

Les émissions réalisées, en cours de production ou disponibles pour la vente sont présentées au coût, lequel comprend le coût du matériel et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des frais généraux imputables aux émissions. Les coûts des émissions sont imputés à l'exploitation lorsque les émissions sont diffusées, vendues ou jugées inutilisables.

La Société prend des engagements contractuels relativement à des productions indépendantes, ainsi qu'à des droits sur des films et des textes. Les paiements effectués selon les modalités de chaque contrat sont inscrits comme frais payés d'avance, puis ensuite comme stock d'émissions lorsque les critères suivants sont remplis : le coût est déterminé, le matériel est accepté et l'émission est disponible pour diffusion. Les coûts des productions et des droits sur les films et les textes sont imputés à l'exploitation suivant la grille de programmation approuvée ou lorsqu'ils sont jugés inutilisables ou vendus.

g. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, moins l'amortissement cumulé. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais directs de main-d'œuvre et les frais généraux qui s'y rapportent. Les immobilisations corporelles relevant de contrats de location-acquisition sont inscrites à la valeur actualisée des paiements minimaux à verser établis au début du bail. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux fondés sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, comme suit :

› Immeubles	33 ans
› Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Autres	5 ans
› Mobilier et matériel de bureau	10 ans
› Ordinateurs	
Ordinateurs centraux (matériel et logiciels)	5 ans
Micro-ordinateurs (matériel et logiciels)	3 ans
› Véhicules	
Automobiles, voitures et mini-fourgonnettes	5 ans
Véhicules utilitaires, camions fourgons	8 ans
Motoneiges, véhicules tout terrain	10 ans
Camions de reportage télévision et radio, camions lourds 5 et 10 tonnes	12 ans
Véhicules spécialisés	20 ans

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée restante des contrats de location. Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.



h. Contrats de location-vente

Les actifs loués à des conditions prévoyant le transfert aux preneurs de la totalité ou presque des avantages et des risques liés à la propriété sont constatés à titre de contrats de location-vente.

Les revenus financiers provenant des contrats de location-vente sont constatés de manière à ce que l'investissement dans les contrats assure un taux de rendement constant. Aux fins de la constatation des revenus, l'investissement dans les contrats comprend les paiements de location minimaux nets et les produits financiers reportés.

i. Charges reportées

Les coûts initiaux engagés pour un contrat de location-exploitation sont amortis sur la période du contrat. Toutes les autres charges reportées sont amorties selon la durée de l'entente pertinente.

j. Placements à long terme

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition pour sa participation dans des entreprises sur lesquelles elle n'a pas une influence notable. Elle utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour sa participation dans des entreprises sur lesquelles elle a une influence notable. Selon cette méthode, la valeur de la participation de la Société est augmentée ou diminuée pour tenir compte des gains ou des pertes depuis l'acquisition. La participation dans des entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, la quote-part des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses de chaque entreprise sous contrôle conjoint est combinée avec les résultats de la Société.

k. Charges et obligations associées aux régimes de retraite

La Société souscrit à des régimes de retraite à prestations déterminées qui offrent diverses rentes de retraite fondées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière.

La charge au titre de prestations de retraite acquises par les employés est déterminée selon une méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment le rendement prévu à long terme de l'actif des régimes, la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de la retraite des employés et le taux de mortalité des participants.

La charge de retraite comprend le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, l'intérêt débiteur sur l'obligation au titre des prestations constituées, le rendement prévu du capital investi sur la valeur actuarielle de l'actif des régimes, l'amortissement de l'actif/passif transitoire, l'amortissement des gains et pertes actuariels nets et l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés. La valeur marchande relative aux actifs des régimes est utilisée pour le calcul du rendement prévu des actifs des régimes.

L'actif/passif transitoire, les gains et pertes actuariels nets et les redressements dus à des modifications aux régimes sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés.

L'écart entre les gains accumulés et les cotisations patronales aux régimes constitue au bilan un actif (passif) relié aux employés.



I. Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite

La Société fournit à ses employés d'autres avantages sociaux futurs tels que les indemnités de cessation d'emploi, le maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée, les primes d'assurance-vie après la retraite et l'indemnisation des accidents du travail.

Le coût de ces avantages sociaux est calculé selon une méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de la retraite des employés, le taux de mortalité des participants et les coûts prévus des soins de santé.

L'obligation transitoire et les gains ou pertes actuariels nets reliés aux indemnités de cessation d'emploi sont amortis sur la moyenne des années de service restantes prévues des employés. L'obligation transitoire et les gains ou pertes actuariels nets reliés aux primes d'assurance-vie après la retraite, au maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée et à l'indemnisation des accidents du travail sont amortis sur le nombre pertinent d'années de service restantes des participants aux régimes.

Puisque le passif de ces éléments sera financé principalement par des crédits alloués par le gouvernement du Canada dans le futur, il n'exerce aucun effet sur les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice, qui sont établis en fonction du financement gouvernemental.

m. Impôts sur les bénéfices

La Société applique la méthode de l'actif et du passif fiscal dans la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et leur valeur fiscale. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont calculés par l'application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. Si la réalisation des éléments d'actif d'impôts futurs est jugée plus improbable que probable, une provision pour moins-value est constituée.

n. Constatation des revenus

(i) Publicité et ventes d'émissions

Les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés après que la publicité a été diffusée. Les revenus provenant de la vente d'émissions à des radiodiffuseurs extérieurs par les chaînes principales sont constatés lorsque la vente des biens ou la prestation des services est terminée.

(ii) Services spécialisés

Les revenus tirés des services spécialisés englobent les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'émissions à des radiodiffuseurs extérieurs par les chaînes spécialisées, ainsi que les revenus d'abonnement. Les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés après que la publicité a été diffusée. Les revenus provenant des ventes d'émissions et des abonnements sont constatés lorsque la vente des biens ou la prestation des services est terminée.

(iii) Revenus divers

Les revenus divers comprennent les revenus découlant des locations d'espaces, d'installations et de services, des activités à titre de diffuseur-hôte, de la vente des productions publicitaires, des intérêts créditeurs, des gains provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles ainsi que de diverses autres activités. Les revenus divers sont constatés lorsque la vente des biens ou la prestation des services est terminée.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

o. Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les revenus et les dépenses déclarés pendant l'exercice visé. Le passif relié aux employés, la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et le passif éventuel sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

p. Relations de couverture

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a émis la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 intitulée *Relations de couverture*, à laquelle la Société devra se conformer le 1^{er} avril 2004. Cette note d'orientation précise certaines conditions d'application de la comptabilité de couverture, lesquelles sont beaucoup plus rigoureuses et définies que les exigences contenues dans les normes en vigueur. À compter du 1^{er} avril 2004, tous les instruments financiers dérivés auxquels la comptabilité de couverture ne pourra s'appliquer seront inscrits au bilan à leur juste valeur et la variation de leur juste valeur sera constatée dans l'état des résultats.

3. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

a. Crédits parlementaires approuvés et reçus

Voici une ventilation des crédits parlementaires approuvés et des sommes reçues par la Société pendant l'exercice :

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
Fonds d'exploitation		
Financement annuel approuvé	829 059	864 891
Financement additionnel ponctuel pour renforcer la programmation (note 3d)	60 000	60 000
Virement du (au) fonds d'immobilisations corporelles –		
Budget supplémentaire des dépenses B ¹	3 636	(7 459)
Somme gelée employée (reportée d'exercices antérieurs)	40 000	20 000
Fonds d'exploitation reçus	932 695	937 432
Fonds d'immobilisations corporelles		
Financement annuel approuvé	133 252	97 631
Virement (au) du fonds d'exploitation – Budget supplémentaire des dépenses B ¹	(3 636)	7 459
Fonds d'immobilisations corporelles reçus	129 616	105 090
Fonds de roulement	4 000	4 000

¹ Lorsque des changements importants se produisent dans les besoins de l'exercice courant, des sommes sont virées d'un crédit à l'autre ou reportées d'un exercice à un autre au moyen de lois de crédits approuvés par le Parlement.



b. Rapprochement des résultats d'exploitation nets en fonction du financement gouvernemental

La Société reçoit une partie importante de son financement sous forme de crédits parlementaires, lesquels sont fondés essentiellement sur ses besoins de trésorerie. Des dépenses comptabilisées dans l'état des résultats et du fonds effectif d'un exercice donné peuvent être financées au moyen de crédits parlementaires au cours d'exercices différents. C'est pourquoi les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice en fonction du financement gouvernemental diffèrent de ceux établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les écarts sont décrits ci-dessous :

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
Résultats nets de l'exercice	32 673	20 099
Éléments ne contribuant pas au fonds d'exploitation		
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté	(120 174)	(118 049)
(Gains) provenant des contrats de location-vente	(65 935)	-
(Gain) perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(58 072)	757
Autres	(1 843)	(1 829)
	(246 024)	(119 121)
Éléments ne nécessitant pas d'apport du fonds d'exploitation		
Amortissement des immobilisations corporelles	123 855	117 695
Régimes de retraite de CBC/Radio-Canada et autres avantages sociaux futurs	98 456	(15 526)
Indemnités de vacances	(1 188)	1 542
Coûts du stock d'émissions	729	3 864
Autres	(2 565)	2 061
	219 287	109 636
Résultats d'exploitation nets en fonction du financement gouvernemental	5 936	10 614
Moins : Intérêts provenant du produit de l'aliénation de coentreprises	(2 473)	(2 493)
Moins : Intérêts provenant de la vente de terrains et des contrats de location-vente	(5 194)	-
Plus : Affectation du produit de la vente d'une coentreprise obtenu au cours d'un exercice antérieur	5 093	-
Résultats d'exploitation nets en fonction du financement gouvernemental	3 362	8 121
Excédent du financement gouvernemental, début de l'exercice	31 890	23 769
Excédent du financement gouvernemental, fin de l'exercice	35 252	31 890



3. CRÉDITS PARLEMENTAIRES (suite)

c. Résultats nets pour le financement des immobilisations corporelles

L'acquisition d'immobilisations corporelles est financée par des crédits parlementaires. Certains éléments considérés comme des ajouts aux immobilisations corporelles d'un exercice selon les principes comptables généralement reconnus du Canada peuvent être financés par des crédits parlementaires au cours d'exercices différents.

Ces écarts sont décrits ci-dessous :

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
Fonds d'immobilisations corporelles reçus (note 3a)	129 616	105 090
Financement des immobilisations pour Radio Canada International	-	19
Financement des immobilisations corporelles	129 616	105 109
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	142 449	17 055
Total du financement des immobilisations corporelles pour l'exercice	272 065	122 164
Acquisition d'immobilisations corporelles	(125 556)	(123 976)
Portion du capital des paiements de location-acquisition	(5 503)	(5 111)
Excédent (déficit) du financement des immobilisations corporelles pour l'exercice	141 006	(6 923)
Moins : Produit de l'aliénation d'un immeuble	-	(7 500)
Moins : Produit de l'aliénation de terrains	(131 916)	-
Plus : Affectation du produit de la vente d'un immeuble	7 500	-
Excédent (déficit) du financement des immobilisations corporelles pour l'exercice (excluant le produit de l'aliénation d'un immeuble et de terrains)	16 590	(14 423)
Excédent du financement gouvernemental des immobilisations corporelles, début de l'exercice	5 053	19 476
Excédent du financement gouvernemental des immobilisations corporelles, fin de l'exercice	21 643	5 053

d. Financement additionnel ponctuel pour renforcer la programmation

Le 3 avril 2003, le gouvernement du Canada a approuvé un financement additionnel ponctuel de 60 millions de dollars pour CBC/Radio-Canada pour l'exercice 2003-2004 (60 millions en 2002-2003). Les diverses composantes médias de la Société utilisent ces fonds particulièrement pour renforcer la programmation.



4. RADIO CANADA INTERNATIONAL

a. Financement de Radio Canada International

Le 1^{er} avril 2003, le gouvernement du Canada a approuvé l'intégration du financement de Radio Canada International aux crédits parlementaires de CBC/Radio-Canada. En 2002-2003, Radio Canada International était financé en vertu d'une entente de contribution avec le gouvernement du Canada.

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
Fonds d'exploitation	-	15 501
Fonds d'immobilisations	-	19
	-	15 520

b. Dépenses d'exploitation

En 2003-2004, les dépenses liées à Radio Canada International ont été intégrées aux coûts des services de télévision et de radio dans l'état des résultats et du fonds effectif. Les résultats de 2002-2003 ont été reclassés en conséquence.

5. SERVICES SPÉCIALISÉS

a. Country Canada

Du 1^{er} novembre 2002 au 5 juin 2003, 3899071 Canada Inc. (Country Canada) a été une filiale en propriété exclusive de CBC/Radio-Canada.

Le 5 juin 2003, le CRTC a approuvé la demande d'autorisation d'acquérir les actifs de 3899071 Canada Inc. (Country Canada) déposée par CBC/Radio-Canada. Jusqu'à cette date, les résultats de Country Canada et ceux de CBC/Radio-Canada étaient consolidés. Le 5 juin 2003, les éléments d'actif et de passif de Country Canada ont été transférés à CBC/Radio-Canada. Depuis le 6 juin 2003, CBC/Radio-Canada est responsable d'assurer le service de télévision spécialisée numérique Country Canada et, à compter de cette date, les revenus et les dépenses de Country Canada sont comptabilisés au titre des résultats des services spécialisés. 3899071 Canada Inc. a été liquidée le 3 mars 2004.



5. SERVICES SPÉCIALISÉS (suite)

b. Revenus et dépenses différentiels

La Société exploite CBC Newsworld, le Réseau de l'information (RDI), Galaxie, et Country Canada en vertu de conditions de licence qui exigent que la Société rende compte des revenus et des dépenses différentiels de ces entreprises. Comme il est stipulé dans les ententes pour les licences, CBC Newsworld et le RDI utilisent les excédents des revenus sur les dépenses cumulés des exercices antérieurs pour financer les activités de l'exercice en cours. Au 31 mars 2004, les excédents des revenus sur les dépenses cumulés et reportés pour financer les activités des exercices ultérieurs totalisaient 4,3 millions de dollars (2,2 millions en 2003) pour CBC Newsworld et 2,2 millions de dollars (321 000 dollars en 2003) pour le RDI.

	2004				2003			
	Revenus	Dépenses	Remboursements au service principal ¹	Net	Revenus	Dépenses	Remboursements au service principal ¹	Net
	(milliers de dollars)							
CBC Newsworld	70 559	(66 942)	(1 533)	2 084	69 172	(73 125)	(5 515)	(9 468)
RDI	43 608	(39 892)	(1 842)	1 874	40 824	(38 507)	(2 270)	47
Galaxie	16 254	(6 694)	-	9 560	13 275	(5 645)	(130)	7 500
Country Canada ²	1 686	(2 918)	-	(1 232)	-	-	-	-
	132 107	(116 446)	(3 375)	12 286	123 271	(117 277)	(7 915)	(1 921)

¹ Les dépenses en immobilisations corporelles pour l'achat de matériel servant au lancement, à l'exploitation et à l'expansion des services spécialisés sont financées par CBC/Radio-Canada par ses crédits parlementaires d'immobilisations corporelles, et un plan a été approuvé par la direction pour le remboursement de ces dépenses à l'aide des revenus des services spécialisés. Ces remboursements sont effectués au moyen de prélèvements sur les excédents des revenus sur les dépenses cumulés.

² Le déficit enregistré par Country Canada a été comblé à l'aide du produit de l'aliénation de coentreprises.

6. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS

En tant que société d'État visée par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, la Société est assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), mais pas aux impôts provinciaux sur les bénéfices pour ses propres activités. Le recouvrement d'impôts sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés comprend :

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
Recouvrement d'impôts de l'exercice courant	(4 268)	(1 002)
Impôts futurs	-	-
	(4 268)	(1 002)



6. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS (suite)

Le recouvrement d'impôts sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés est différent du montant qui serait obtenu si on appliquait aux résultats nets le taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale, qui est de 34,02 % (36,02 % en 2003). Cet écart s'explique ainsi :

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
Charge d'impôts au taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale	9 663	6 879
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :		
Redressements des actifs et passifs d'impôts futurs pour tenir compte des nouveaux taux d'imposition entrés en vigueur	694	(554)
Partie non imposable des gains en capital réalisés lors de la vente d'immobilisations corporelles	(15 511)	-
Autres montants nets	(8 410)	(726)
Variation de la provision pour moins-value	13 564	(5 599)
Recouvrement de l'impôt des grandes sociétés	(4 268)	(1 002)
	(4 268)	(1 002)

L'incidence fiscale de l'écart temporaire susceptible de toucher une grande proportion des éléments d'actif et de passif d'impôts futurs au 31 mars 2004 et 2003 est présentée ci-après :

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
Actif d'impôts futurs :		
Charges à payer	6 703	7 268
Actif des régimes de retraite	11 501	-
Passif relié aux employés	38 602	34 329
Report de pertes prospectif	10 599	7 825
Autres	31	-
	67 436	49 422
Moins : provision pour moins-value	(19 438)	(5 874)
	47 998	43 548
Passif d'impôts futurs :		
Débiteurs	942	-
Stock d'émissions	482	801
Actif des régimes de retraite	-	15 936
Investissement net dans les contrats de location-vente	19 200	-
Immobilisations corporelles	19 871	26 552
Effets à recevoir	7 376	-
Autres	127	259
	47 998	43 548
Actif (passif) d'impôts futurs net	-	-

Au 31 mars 2004, la Société avait, à des fins fiscales, un report de pertes prospectif de 32,6 millions de dollars (26,8 millions en 2003) qui vient à échéance à partir de 2007.



7. PLACEMENTS À COURT TERME

	2004	2003
Taux moyens	(pour cent) 2,18	3,10
Échéances moyennes	(jours) 71	87

La Société effectue des placements sur le marché monétaire à court terme et elle n'acquiert que des titres garantis en totalité par le gouvernement du Canada.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2004	2003
			Valeur comptable nette	
	(milliers de dollars)			
Terrains	22 177	-	22 177	34 161
Immeubles	371 293	(217 466)	153 827	155 897
Équipements techniques	1 229 460	(907 402)	322 058	294 969
Mobilier, matériel de bureau et ordinateurs	120 387	(87 526)	32 861	35 860
Véhicules	49 684	(35 709)	13 975	12 980
Améliorations locatives ¹	30 018	(7 877)	22 141	3 069
Biens en location-acquisition ²	511 635	(168 614)	343 021	358 863
Projets d'immobilisations en cours	84 272	-	84 272	111 649
	2 418 926	(1 424 594)	994 332	1 007 448

¹ La durée de vie utile estimative des améliorations locatives prise en compte dans le calcul de l'amortissement équivalait par le passé à la durée restante des baux concernés jusqu'à concurrence de cinq ans. Elle a été modifiée, de sorte qu'elle équivaut aujourd'hui à la durée restante des baux concernés, sans plafond. Cette modification n'a eu aucune incidence importante sur l'amortissement en 2004.

² L'amortissement de l'exercice pour les biens en location-acquisition est de 15,4 millions de dollars (15,4 millions en 2003). Cette charge est incluse dans l'amortissement des immobilisations corporelles à l'état des résultats et du fonds effectif.



9. INVESTISSEMENT NET DANS DES CONTRATS DE LOCATION-VENTE

a. Modifications apportées aux baux immobiliers

Le 1^{er} décembre 2003, la Société a modifié les conditions de deux baux de location-exploitation concernant la location de terrains à Toronto. En vertu des conditions des nouveaux contrats, ces baux doivent être comptabilisés à titre de location-vente. La juste valeur marchande des terrains s'élève à 71,2 millions de dollars. Le risque de crédit est normal.

b. Revenus provenant des contrats de location-vente

L'investissement net de CBC/Radio-Canada dans des contrats de location-vente comprend les éléments suivants :

	(milliers de dollars)
Total des paiements de location minimaux à recevoir	142 254
Revenus non gagnés	(72 435)
	<hr/>
	69 819
Tranche à court terme	(1 605)
	<hr/>
Tranche à long terme	68 214
<hr/>	
Paiements de location minimaux futurs à recevoir en vertu des contrats de location-vente :	
	(milliers de dollars)
2005	6 050
2006	6 050
2007	6 050
2008	6 050
2009	6 050
2010 à 2027	112 004
	<hr/>
Total des paiements de location minimaux futurs à recevoir	142 254
<hr/>	



10. EFFETS À RECEVOIR

Le 1^{er} décembre 2003, la Société a conclu la vente de terrains qu'elle possédait à Toronto. Le produit de la vente totalise 68,8 millions de dollars, ce qui représente la juste valeur des terrains en cause.

La Société dispose de trois effets à recevoir à long terme à l'issue de la vente. Le produit sera versé sur 24,4 ans à un taux d'intérêt annuel de 7,15 %. Le risque de crédit est normal.

Les versements minimaux futurs à recevoir selon les conditions de la vente s'établissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2005	5 567
2006	5 567
2007	5 567
2008	5 567
2009	5 567
2010 à 2027	101 123
Total des versements minimaux futurs – effets à recevoir	128 958
Moins : Intérêts implicites	(65 089)
Effets à recevoir	63 869
Moins : Tranche à court terme (incluse dans les débiteurs)	(5 363)
Effets à recevoir à long terme	58 506



11. PLACEMENTS À LONG TERME

a. Placements à long terme – Méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation

La Société détient des participations dans deux chaînes spécialisées :

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
ARTV – participation de 37 %	3 879	3 855
<i>The Documentary Channel</i> – participation de 29 % ¹	-	-

¹ CBC/Radio-Canada n'a pas inscrit une partie des pertes de *The Documentary Channel*, puisqu'elle n'assurera aucun risque financier s'y rapportant.

b. Fin d'une association dans une coentreprise

Le 27 septembre 2003, CBC/Radio-Canada a mis un terme à son association avec Publications Gesca ltée, au titre de laquelle la Société détenait une participation de 50 % dans Les Éditions Voilà. À la date de la fin de l'association, la Société détenait une participation négative nette de (225 000 \$) ((225 000 \$) en 2003). Le 27 septembre 2003, Les Éditions Voilà ont été dissoutes.

12. FONDS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉ

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	641 517	654 457
Crédit parlementaire pour dépenses en immobilisations corporelles (note 3c)	129 616	105 109
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté	(120 174)	(118 049)
Solde, fin de l'exercice	650 959	641 517



13. ACTIF DES RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIF RELIÉ AUX EMPLOYÉS

Le passif relié aux employés s'établit comme suit :

	2004	2003	2004	2003
	Court terme		Long terme	
	(milliers de dollars)			
Obligation au titre des prestations constituées	-	-	35 367	- ¹
Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite	-	2 806	118 423	105 284
Indemnités de vacances	45 474	44 780	-	-
Réduction des effectifs	2 130	910	946	-
Passif relié aux salaires	104 445	88 219	278	278
	152 049	136 715	155 014	105 562

¹ Au 31 mars 2003, l'actif des régimes de retraite s'établissait à 49 millions de dollars.

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations déterminées, le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Les prestations de retraite sont en fonction de la durée des services validables et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles qui sont faites au moins tous les trois ans (la dernière évaluation a été effectuée en décembre 2002). La Société souscrit aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations déterminées sans capitalisation.

Hypothèses – taux annuels :

	2004	2003
Taux de rendement prévu à long terme de l'actif des régimes	6,75 %	6,75 %
Taux d'actualisation, début de l'exercice	5,75 %	6,00 %
Taux d'actualisation, fin de l'exercice	4,75 %	5,75 %
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au mérite et les promotions	4,00 %	4,00 %
Soins de santé – tendance	8,5 % pour 5 ans; 4,5 % par après	8,5 % pour 5 ans; 4,5 % par après

Montants annuels :

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
Cotisations salariales	28 001	22 991
Prestations versées au cours de l'exercice – régimes de retraite	173 384	163 351
Prestations versées au cours de l'exercice – autres avantages sociaux futurs	8 489	11 294



13. ACTIF DES RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIF RELIÉ AUX EMPLOYÉS (suite)

	2004		2003	
	Régimes de retraite CBC/ Radio-Canada	Autres avantages sociaux futurs	Régimes de retraite CBC/ Radio-Canada	Autres avantages sociaux futurs
	(milliers de dollars)			
Juste valeur de l'actif des régimes, fin de l'exercice	3 607 713	-	3 139 218	-
Obligation au titre des prestations/ indemnités constituées, fin de l'exercice	(4 251 100)	(175 795)	(3 557 003)	(153 409)
Déficit, fin de l'exercice	(643 387)	(175 795)	(417 785)	(153 409)
Gains non réalisés	(58 324)	-	-	-
Coût non amorti des prestations au titre des services passés	91 173	-	100 769	-
Pertes actuarielles nettes non amorties	1 459 429	28 308	1 343 275	15 445
(Actif) passif transitoire non amorti	(884 258)	29 064	(977 254)	32 680
Actif (passif) au titre des prestations/ indemnités constituées, fin de l'exercice	(35 367)	(118 423)	49 005	(105 284)
Actif (passif) au titre des prestations/ indemnités constituées, début de l'exercice	49 005	(105 284)	25 495	(97 300)
Revenus (dépendances) au titre des avantages sociaux futurs :				
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	(66 981)	(7 650)	(62 458)	(6 669)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	(202 248)	(9 018)	(197 505)	(8 471)
Rendement prévu sur la valeur actuarielle de l'actif	207 281	-	241 340	-
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	(9 597)	-	(9 597)	-
Amortissement de l'actif (passif) transitoire	92 996	(3 618)	92 996	(3 618)
Amortissement des pertes actuarielles	(115 290)	(1 342)	(42 112)	(520)
Revenus (dépendances) au titre des avantages sociaux futurs de l'exercice	(93 839)	(21 628)	22 664	(19 278)
Cotisations patronales aux régimes de retraite	8 598	-	-	-
Prestations des régimes sans capitalisation	869	8 489	846	11 294
Actif (passif) au titre des prestations/ indemnités constituées, fin de l'exercice	(35 367)	(118 423)	49 005	(105 284)

Au 31 mars 2004, l'obligation au titre des prestations constituées pour le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada et les régimes de retraite sans capitalisation est respectivement de 4 204,6 millions de dollars (3 519,9 millions en 2003) et de 46,5 millions de dollars (37,1 millions en 2003).



14. OBLIGATION EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

Le contrat de location-acquisition vise les locaux occupés par la Société à Toronto. Les paiements de location minimaux futurs à verser et l'obligation connexe s'établissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2005	33 039
2006	33 039
2007	33 039
2008	33 039
2009	33 039
2010 à 2027	611 217
Total des paiements minimaux futurs à verser	776 412
Déduire : Intérêts implicites (7,53 %) et frais accessoires	(414 889)
Obligation de location-acquisition	361 523
Moins : Tranche à court terme	(5 926)
Tranche à long terme	355 597

La Société est propriétaire du terrain sur lequel est situé le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Les intérêts débiteurs relatifs au contrat de location-acquisition du Centre sont de 27,4 millions de dollars et sont inclus dans les dépenses de l'exercice. Au terme du bail, la Société sera propriétaire de l'immeuble.

15. ENGAGEMENTS

a. Engagements liés aux émissions et autres

Au 31 mars 2004, le total des engagements s'établissait à 405,2 millions de dollars (457,3 millions en 2003), ce qui comprenait 354,0 millions (417,7 millions en 2003) pour les droits sur des émissions sportives, 44,2 millions (36,8 millions en 2003) pour les achats d'émissions, les droits sur films et les coproductions, et 7,0 millions (2,8 millions en 2003) pour des immobilisations corporelles. Les paiements au titre de ces contrats doivent être versés au cours des six prochains exercices.



15. ENGAGEMENTS (suite)

b. Contrats de location-exploitation

Les contrats de location-exploitation comprennent principalement des locations immobilières, des locations pour la distribution réseau et des locations de matériel. Les paiements futurs à verser annuellement au titre des contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2005	76 892
2006	64 368
2007	54 696
2008	52 974
2009	23 868
2010 à 2024	228 009
Total des paiements futurs à verser	500 807

16. ÉVENTUALITÉS

Diverses revendications ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société et, dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Bien des incertitudes entourent les litiges, et le résultat de chaque affaire n'est pas prévisible. Une provision pour ces dépenses a été établie d'après les meilleures estimations faites par la direction. Il est raisonnable de penser que la Société devra déboursier des sommes supérieures aux provisions établies à court terme pour régler certaines de ces demandes. Ces charges seront imputées à l'exploitation au fur et à mesure qu'elles seront engagées.

17. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

La Société est apparentée, en propriété commune, aux ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien et à des entreprises privées dans lesquelles elle détient des placements à long terme. Dans le cadre de l'exploitation courante, elle conclut des opérations avec ces entités conformément à l'usage commercial habituel à tous les particuliers et entreprises. Le financement reçu du gouvernement du Canada est décrit à la note 3.



18. VARIATION NETTE DES SOLDES DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

	2004	2003
	(milliers de dollars)	
Provenance (utilisation) des liquidités :		
Placements à court terme	20 276	(21 570)
Débiteurs ¹	11 968	51 050
Stock d'émissions ²	(16 979)	9 848
Frais payés d'avance	(26 368)	(2 635)
Créditeurs et charges à payer	(24 194)	(13 516)
Passif relié aux employés	16 522	7 082
	(18 775)	30 259

¹ Excluant les effets à recevoir sur le produit de la vente des terrains, totalisant 3,6 millions de dollars, et le recouvrement d'impôts sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés de 4,3 millions de dollars en 2004 (1,0 million en 2003).

² Excluant l'amortissement des immobilisations corporelles en 2004, totalisant 0,981 million de dollars (0,5 million en 2003).

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les quasi-espèces, les placements à court terme, les débiteurs, la tranche à court terme des contrats de location-vente, les créditeurs et charges à payer ainsi que la tranche à court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition sont évalués à leur coût historique, ce qui correspond à la juste valeur.

La Société se sert d'instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme pour réduire le risque de pertes découlant de fluctuations défavorables du change. À la fin de l'exercice, la Société détenait des contrats de change à terme en circulation d'une valeur de 68,5 millions de dollars (22 millions en 2003). Ces contrats viendront à échéance d'ici deux ans.

20. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice 2003 ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

